BULLETIN MUNICIPAL

Le mot du Maire

Pour celles et ceux qui n'auraient pas assisté à la présentation des vœux le dimanche 6 janvier, le conseil municipal et moi-même, tenons à vous les adresser, même tardivement :

« Neffiessoises, neffiessois, avant de vous souhaiter mes meilleurs vœux, il faut que vous sachiez qu'il y a 10 mois la population a donné la majorité à mon équipe par volonté de changement. Vous avez également élu d'anciens conseillers. Novice dans cette fonction, mon début de mandat n'était pas facile à gérer. Je suis heureux aujourd'hui de vous affirmer que les rancœurs s'estompent.

Que vous souhaiter aujourd'hui? Certes le bonheur et la santé pour vous et vos proches et bien sur pour tous les habitants de notre commune.

Mais cela n'est guère original et je voudrais formuler d'autres vœux, celui de la paix dans le monde, dans notre pays, mais aussi dans notre petit coin de France dont tous ici nous sommes les gérants .

Je demande à tous les élus de s'investir pleinement dans leur tache.

Je suis à l'écoute de tout ce qui va dans le bon sens en toute équité, justice sans sectarisme ni clientélisme.

Je souhaite réaffirmer ma volonté de réunir toutes les neffiesoises et les neffiesois, anciens et nouveaux, autour d'un projet d'avenir pour notre village. Un village qui comme vous le constatez tous les jours s'agrandit, s'ouvre à une nouvelle population venue de tous les horizons.

C'est dans un esprit d'ouverture et afin de satisfaire les demandes des administrés que le conseil municipal à l'unanimité a décidé de réfléchir sur une politique d'urbanisation et d'aménagement concertée.

Certes nous ne souhaitons pas devenir la banlieue de quelques villes limitrophes, nous voulons conserver notre identité de zone rurale et preserver notre environnement.

Dans cette optique pour 2002, la commune a projeté la création d'un lotissement qui sera une suite logique à l'aménagement de la zone d'habitation de « Pioch Clergue » et qui clôturera l'unité pavillonnaire à l'ouest du village .

Cette augmentation du foncier bâti dans notre village influe sur notre population juvénile et surtout sur notre école En septembre 2002 nous verrons certainement l'ouverture d'une classe et l'équipe municipale s'y prépare en lançant les travaux de réhabilitation.

Une étude sur un projet d'aménagement global du village est aujourd'hui quasiment terminée et vous sera présentée lors d'un conseil municipal exceptionnel. J'espère que vous viendrez nombreux lors de son exposé.

Comme vous l'avez constaté l'équipe municipale s'est mise au travail pour essayer de donner à notre « chez nous » une atmosphère de « bien vivre ».

Il faut savoir, de temps en temps, et cette fête de nouvel an en est l'occasion recoller les morceaux, s'interroger sur ce qu'a pensé l'autre et sur la déception qu'on a pu ,sans le vouloir, lui infliger.

Comme la nouvelle cuvée qui sort de nos caves, la nouvelle équipe municipale doit porter notre communauté vers le troisième millénaire dans l'union de toutes les forces actives.

C'est mon vœux le plus cher, et encore une fois , je vous souhaite une bonne année .

2002 – 2002 – 2002 – 2002 – 2002 – 2002 – 2002

ECOLES

L'évolution démographique du village nous amène à avoir une réflexion sur la création d'une classe supplémentaire.
En effet, pour la rentrée 2002, il suffirait de peu d' inscriptions supplémentaires pour que l'ouverture d'une nouvelle classe soit nécessaire.
Vu l'augmentation du nombre d'enfants, le village aura certainement besoin d'assistantes maternelles.
Les personnes intéressées peuvent se renseigner auprès du Conseil Général.

SICTOM

Progressivement, la démarche de collecte sélective est acceptée par la population.
Les problèmes ont été réglés au cas par cas dans un esprit d'équité.
Toutefois, certains sacs sont encore déposés en dehors des containers. Ce qui est regrettable car cela nuit à l'ensemble de la collectivité.
Nous invitons les irréductibles à venir nous rencontrer afin d'essayer de régler le problème.
Contacter à la mairie : Raymond Martin ou Dominique Bedos.

LES ENCOMBRANTS

Certains sont déjà inscrits et afin de faire une collecte groupée nous attendons d'autres inscriptions.

VIE CULTURELLE ET ASSOCIATIVE

Dans le rétro !

La fin d'année fut particulièrement animée dans notre petite commune.

11 novembre : A l'occasion de la commémoration de l'Armistice, Mme Piacère, passionnée s'il en est, et toujours désireuse de faire partager son amour de l'histoire et plus particulièrement celle de Neffiès, a rendu hommage avec son association aux déportés de notre commune en 1851. Une cérémonie émouvante à laquelle ont participé les enfants et qui fut ponctuée par un apéritif à la salle Polyvalente.

14 au 24 novembre : Dans le cadre de la rénovation du buste de Jean Jaurès, la municipalité a organisé une exposition avec le concours du Musée de Castres.
Une manifestation riche d'enseignements pour les jeunes et les moins jeunes, qui s'est conclue le 24 novembre par un repas réunissant plus de 140 personnes.

2001 – 2001 – 2001 – 2001 – 2001 – 2001 – 2001

TRAVAUX

* **Réalisations et acquisitions** : (effectuées dans le strict respect du budget)

- Au cours du 2ème semestre les travaux du hangar communal se sont poursuivis et la part réservée à la société de chasse a été attribuée.
Coût global de l'opération : 450 000 f environ .
Cette structure permettra aux agents communaux de stocker le matériel et de réaliser des travaux d'entretien et d'aménagement en complète autonomie.

Afin de faciliter le travail de nos équipes, un tracto pelle a été acheté à la DDE.
Coût : 15.000F.

- A la demande de notre jeunesse passionnée de sport de glisse et afin de sécuriser leurs activités, nous avons décidé la création d'un skate park. Ce site constitue désormais un point de rencontre pour toute la jeunesse, nous espérons avoir répondu à leur attente. Nous comptons finir d'agrémenter les lieux courant 2002 (plantation, etc...).

Coût modules :	65.000 F.
Subventions Conseil Régional :	10.000 F.
Subventions Conseil Général :	35.000 F.

- L'aménagement du site du Moulin de Julian a commencé, plantation d'arbres, nettoyage...
Courant 2002, la poursuite des travaux est prévue avec aménagement d'un sentier de randonnée entre la Capitelle et le moulin. Nettoyage de la pensière.
De plus, la mairie a décidé l'acquisition pour un montant de 50.000F du terrain « site Pech Rome », afin de redonner l'accès aux neffiessois à cet endroit précédemment clôturé.

* **Rénovations.**
-Les monuments suivants ont été réhabilités: Déportes de 1851, monument aux morts, buste de Jaurès...
Quelques chiffres sur la manifestation Jean Jaurès :
Restauration du buste : coût : 20.000 F.
Subvention Conseil Général : 10.000 F.
Bénéfice réalisé par la cuvée Jaurès : 10.000 F.
Nous tenons à remercier la cave coopérative de son aimable participation.
Le repas a été réalisé à prix coûtant.

- L'intérieur de la salle de l'ancien couvent a été repeint et le plafond changé.
La plupart de ces travaux ont été réalisés par les employés municipaux.

Tous nos remerciements aux bénévoles ayant œuvré à la réalisation de ce projet, ainsi qu'à la cave coopérative qui nous a permis grâce à la cuvée Jaurès, de financer cette opération (voir compte rendu financier dans ce bulletin).

1er et 2 décembre : A l'initiative du Foyer rural, un marché de Noël a vu le jour à Neffiès. Pendant deux jours à la salle Polyvalente, divers exposants ont proposé leurs créations sur des thèmes aussi divers que la peinture, la poterie, la faïence, sculpture sur bois, décoration florale, amis aussi gourmandises, chocolats, vin bien sûr et pour finir le stand des recyclages du Foyer rural sur le thème de Noël.
Deux journées particulièrement appréciées qui seront très certainement reconduites en 2002.

9 décembre – week-end Téléthon : Les Neffiessois ont du cœur et le prouvent.
Un formidable élan de générosité a vu le jour à Neffiès à l'occasion du Téléthon.
Un grand bravo à Agnès et Christian Maillé qui ont su fédérer les énergies autour de cette manifestation. Il est des moments où les chiffres parlent plus que les mots : 24.000 F. de dons récupérés, chapeau bas Mesdames et Messieurs, merci à tous et rendez-vous en 2002.

Les fêtes de Noël : L'école, comme chaque année, a organisé un spectacle dont le thème était la magie. Auparavant les enfants avaient bénéficié d'un repas amélioré « présidé » par le premier bambin de la commune, Monsieur le Maire.
Le Club de Foot a lui aussi fêté ses jeunes pousses à l'initiative de son président Henri Perez, en présence des joueurs du club.

Enfin, n'oublions pas la très jolie messe du 24 décembre, dans laquelle se sont largement investies l'association St-Alban ainsi que la Chorale des 7 clochers.
Les paroissiens ont largement apprécié l'interactivité, l'ambiance et l'esprit de cet office tourné vers la paix, la tolérance et la foi. Une mention particulière pour la très jolie crèche de Neffiès.

Pour conclure, une fin d'année donc très fournie en manifestations. Souhaitons que 2002 soit tout aussi animée.

Coup de projecteur : Les manifestations à venir

*9 mars : soirée tahitienne *(Amicale Laïque)*
*17 mars : Vide grenier de l'enfance *(Foyer Rural)*
*23-24 mars : course de côte (repas samedi soir)
*06 au 13 avril : séjour de neige aux Arcs *(Amicale Laïque)*
*14 avril : course pédestre « courir à Néffiès »
*23 avril : Bourse d'échange de plantes *(Foyer Rural)*
*18 mai : soirée thématique dansante (repas) *(Nef fiesta)*
*1er et 2 juin : Fête annuelle du *Foyer Rural*
*22 juin : Fête de la St-Alban
*12-13-14 juillet : Fête locale *(Neffiesta)*
Le prochain bulletin municipal vous présentera les orientations budgétaires 2002, ainsi que les perspectives pour les années à venir.